

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 février 2019

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion à l'Observatoire des rythmes et des temps de vie des enfants et des jeunes (ORTEJ)

Rapporteur : Chantal Brault

L'ORTEJ a pour objectif principal de développer les échanges, les analyses, les évaluations et les recherches scientifiques concernant les rythmes de vie des besoins éducatifs et le bien-être des enfants et des jeunes, mais aussi concernant les rythmes et le bien-être des parties prenantes de leur éducation (parents, enseignants, éducateurs et animateurs...).

Animé des valeurs de laïcité, de citoyenneté, d'indépendance, de pluralisme, de rigueur scientifique, l'ORTEJ veut alimenter la réflexion et l'action de tous les acteurs du système éducatif afin d'améliorer de manière tenable la conciliation de ces temps de vie et la prise en compte de l'ensemble de ces besoins au bénéfice de l'enfant et de ceux qui participent à son éducation.

En aidant l'ensemble des parties prenantes du système à la compréhension des enjeux concernant les temps de vie, les rythmes biologiques, psychologiques et sociaux, l'ORTEJ souhaite que l'élève reste au cœur de la question de l'école et de l'éducation.

Les thématiques à l'étude de l'ORTEJ sont :

- conciliation des temps de vie : comment concilier les temps de vie des enfants, des familles, des professionnels de l'éducation en visant le bien-être de tous et le développement optimal des enfants ?
- éducation et développement de l'enfant : quels sont les dispositifs éducatifs et les initiatives les plus adaptées à la prise en compte des rythmes biologiques et psychologiques dans le développement de l'enfant ?
- chronobiologie et chrono psychologie : comment les rythmes biologiques, psychologiques et sociaux influent sur l'action éducative ?

L'ORTEJ anime la création d'un regroupement des communes favorables à un emploi du temps scolaire réparti sur 9 demi-journées.

Les objectifs de l'association rejoignent donc ceux de la Ville, fortement investie sur la question éducative, et qui souhaite renforcer sa politique en travaillant avec l'ensemble des partenaires concernés (établissements scolaires, familles, associations, travailleurs sociaux...) sur l'élaboration et le déploiement d'un projet de continuum éducatif visant la mise en cohérence et la montée en efficience de l'ensemble des actions et dispositifs existants sur le territoire à destination des jeunes Scéens de 0 à 16 ans.

Cette démarche renforce l'intérêt pour la Ville d'échanger avec d'autres collectivités sur les thèmes concernés.

Il est donc proposé au conseil municipal de décider d'adhérer à l'Observatoire des rythmes et des temps de vie des enfants et des jeunes (ORTEJ).